

ne baissons pas la garde

Permettez-moi de vous présenter mes vœux les meilleurs tant sur le plan personnel que sur le plan politique en cette année 2015, à peine ouverte et déjà endeuillée par des événements tragiques.

La stupeur passée, la colère surmontée, les larmes réprimées, le temps de la réflexion est plus que jamais nécessaire. Nous devons tirer des enseignements de ce qui vient d'arriver et du formidable sursaut citoyen qui s'est exprimé, dans la rue, par la mobilisation de 4 millions de personnes.

Mais cette analyse ne peut déboucher que sur une autre politique que celle menée par le gouvernement Hollande/Valls. Or, les restrictions budgétaires imposées aux collectivités locales et territoriales se poursuivent, portant un coup supplémentaire au mieux vivre ensemble.

Il faut arrêter les discours et donner des moyens à la politique de la ville afin de relancer le logement social, désenclaver certains quartiers et soutenir les associations de terrain. Il faut arrêter les discours et redonner des moyens humains et financiers en faveur de l'éducation, de la culture et de la formation.

Notre pays a besoin d'une autre politique économique, d'une réelle politique de relance de l'emploi qui mette fin aux cadeaux somptueux au grand patronat sans aucune contrepartie. La loi Macron doit être retirée car c'est une véritable entreprise de casse du code du travail et de déréglementation des services publics.

Il faut en finir avec la précarité, l'exclusion, les discriminations sexistes et au faciès. Il faut mener, dans le même mouvement, une bataille idéologique contre les réactionnaires de tous bords qui relèvent la tête, comme le week-end dernier, lors de la manifestation contre l'IVG et l'euthanasie. Ils sont dangereux, tous ces « pro-vie », ces anti-mariage pour toutes et tous, ces militant-e-s d'extrême droite, ces intégristes catholiques... qui ont tenté de se donner une image de modernité alors qu'ils véhiculent mensonges et haine.

Heureusement que nous étions nombreuses et nombreux à la manifestation du 17 janvier pour le droit à l'avortement, constitutif de la liberté de choisir d'avoir un enfant ou pas. Nous avons crié à tue tête que les féministes ne sont pas prêts à laisser la rue aux tueurs de progrès humains et nous continuerons à le faire aussi longtemps que nécessaire. Ne baissons pas la garde sur la défense et la conquête des droits des femmes.

Le succès de Syriza, du peuple grec, ouvre un formidable espoir dans toute l'Europe. C'est une belle leçon de démocratie qui nous redonne force et combativité.

Laurence Cohen

Éminisme

sur le site du PCF

www.pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

JANVIER 2015

Activité de la commission nationale

Sokona Niakhate, une candidate aux élections départementales pour l'avenir du Val de Marne **Page 2**

Liberté, désir, mondialisation et aliénations GPA-mères porteuses **Page 3**

Travail, domicile, loisirs : la mobilité subie est-elle inéluctable ? Rencontres Niemeyer **Page 5**

Le mot des étudiantes et des étudiants communistes **Page 7**
Communiqués de presse **Page 8**

Actions unitaires des mouvements féministes

Le 17 janvier : en manifestation pour le droit à l'avortement
Pinar Seleik : ses mots résonnent et font écho à nos luttes **Page 10**

À lire, à suivre

Une nouvelle rubrique dans *La Revue du projet* du PCF **Page 11**
Nigeria : la vie des lycéennes nigérianes et de milliers d'habitants du pays est en jeu **Page 12**

Agenda **Page 14**

SOKONA NIAKHATE

une candidate pour l'avenir du Val de Marne



En janvier 2008, lorsque Monsieur le Maire, Jean-François Voguet, m'a proposé d'être sur la liste, pour les élections municipales, du rassemblement des forces de Gauche, écologiste et citoyen, j'étais loin, très loin de m'imaginer qu'un jour je me retrouverai candidate du Front de gauche à l'élection départementale de mars 2015.

Comme beaucoup, je considérais que l'engagement associatif contribuait à faire bouger la société : cela suffisait en soi. Enfant du grand ensemble, au quartier des Larris, née à Vincennes, j'ai grandi à Fontenay. Je m'y suis construite, dans la diversité et les différences qui sont pour moi une richesse et non un handicap pour notre société. De toutes les couleurs, nous sommes l'addition de ces cultures. C'est ce qui me pousse à m'engager, comme toujours, pour défendre nos idées communes, le besoin de voir la société française changer en profondeur, tout en conservant le socle de notre République, Liberté, Égalité, Fraternité, si malmenée dans cette dernière période.

Je veux participer avec chacune et chacun à agir et construire tout ce qui permet le développement de l'être humain. La crise sociale est telle que le mal vivre s'exprime de toutes parts. Les espoirs de changement se sont transformés en désillusions. La crise politique est nourrie d'une crise de la représentation politique. Les difficultés, les souffrances de nos concitoyens augmentent et provoquent une montée de la désespérance, un recul de la vie démocratique, une abstention de plus en plus massive. L'action publique, y compris sur le plan local, est discréditée par les campagnes du patronat et du gouvernement. Si je m'engage, c'est pour que cela change et aussi pour ne pas laisser le débat politique enfermé dans une fausse alternative sur le niveau et la dose d'austérité à appliquer, des mesures qui éloigneraient encore les citoyens

des centres de décision. Je suis convaincue qu'un avenir de progrès et une autre alternative sociale et écologique de gauche digne de ce nom est possible.

Ce chemin, je veux le construire. Je m'engage, car il y a urgence à la construction d'une riposte face à l'austérité sur tous les terrains et à construire une alternative portée par un mouvement large du Front de gauche dans le pays. Voilà aussi des perspectives pour l'avenir, lutter contre la baisse des dotations publiques pour les villes, pour garder notre cadre de vie, des services publics de qualité et le vivre ensemble. Refuser la baisse de subventions aux associations qui maintenaient encore la cohésion sociale. La question des jeunes, le logement, le chômage, le pouvoir d'achat, la solidarité internationale et la coopération, la paix, sont essentiels pour le vivre ensemble, c'est mon engagement, et puis, il y a beaucoup à faire pour les droits des femmes, l'égalité femmes/hommes.

Le Conseil général du Val-de-Marne, avec son président Christian Favier, est de ces combats-là. Je suis convaincue, par mon expérience associative et celle d'élue locale, que le département est un appui considérable pour mettre les idées de solidarité au-dessus des idéologies de division. Hélas, ce sont les inégalités quotidiennes qui se creusent et cela je ne l'ai jamais accepté et je ne l'accepterai jamais ! Ce département n'est pas à vendre ! La solidarité, c'est le cœur du Val-de-Marne.

C'est avec enthousiasme que je relève ce défi, avec les Val de Marnais-e-s, de défendre nos services publics sur notre territoire, de porter haut et fort nos valeurs pour la France, pays que nous aimons dans un monde solidaire et humain, une planète verte aux couleurs d'espérance.

Sokona Niakhate

conseillère municipale de la Ville de Fontenay
déléguée à l'interculturalité, à la promotion de la
diversité et à la coopération décentralisée

bienvenue à Hugo Pompougnac
qui vient renforcer le travail de la commission
nationale *Droits des femmes/féminisme*

SOIRÉE GPA-MÈRES PORTEUSES

libertés – désir – mondialisation et aliénation

introduction à la soirée GPA-mères porteuses, co-organisée par
le Cinéma national populaire, les studios de Tours et par la LDH, le collectif féministe,
le réseau LGBT du PCF 37 et le centre LGBT de Touraine

Ne pas banaliser les mots, les concepts et se poser la question : dans quelle société, voulons-nous vivre ?, tel est le sens de mes propos. Je parlerai donc de liberté, de désir, de mondialisation et aliénation.

Libertés

Un mot qui a un sens depuis la Révolution française de 1789. Une valeur qui recouvre des droits humains, partie intégrante de notre constitution.

Le corps est inviolable. Les lois sur la bioéthique, notamment celle de 1994, encadre le don ainsi que l'utilisation des éléments et produits du corps humain (don du sang, du lait, don d'organes, de l'assistance à la procréation médicale et au diagnostic prénatal, de l'interdiction de la sphère marchande du corps humain). Cette même loi interdit la gestation pour autrui et l'article 227-12 du code pénal sanctionne « le fait de s'entremettre entre une personne ou un couple désireux d'accueillir un enfant, et une femme acceptant de le porter ». En tant que concept absolu et alors même que l'intéressé aurait donné son consentement, la dignité de la personne humaine est atteinte à l'occasion de ce « consentement ». Nul ne peut porter atteinte à sa propre dignité, ainsi l'a rappelé le Conseil de l'Europe en 1996. Aussi, lorsqu'on parle de liberté « du droit de disposer de son corps », il convient de rappeler le contexte dans lequel il s'est exprimé dans les années 1970, lors des fortes luttes féministes pour obtenir le droit à l'IVG, à la contraception.

Il s'agissait pour les féministes de libérer le corps des femmes de l'oppression sociale et patriarcale, de la contrainte de la reproduction imposée par la société, d'avoir la liberté sexuelle et le contrôle des maternités, de dire : « Je suis mon corps. Je suis un être vivant et intégral, qui ne veut pas être morcelé, dissocié. Je ne suis pas un meuble, un objet. Je suis une personne qui n'est ni à vendre, ni à prendre, ni à louer, ni à échanger, ni à prêter, ni à instrumentaliser ». La GPA, c'est disposer du corps... d'autrui. La liberté de disposer de son corps, d'être libre d'aimer qui l'on veut, n'engendre pas l'idée que la société admette que tout s'achète et se vende, que le corps se vende. Autrement dit, au nom du droit des personnes et de l'indisponibilité du corps, il s'agit de savoir si le corps humain est préservé par la loi ou bien si on lui attribue une valeur d'usage et

une valeur d'échange. Posons-nous la question : Si les formes anciennes de la servitude, de l'esclavage nous indignent, si l'humain est préservé, alors la maternité n'a pas de prix, l'enfant à naître non plus.

Désirs

Est-ce que le désir entraîne systématiquement une réponse, une solution à son propre désir ? Est-ce que cela ne conduirait pas à déresponsabiliser les personnes qui ne se sentiraient plus en situation d'assumer ou d'affronter leur désir et ses tensions et se tourneraient vers l'État pour y répondre ? Est-ce que le désir d'enfant, pour des couples infertiles, ou couples qui ne peuvent pas en avoir, doit passer par reléguer le corps au rang de marchandises, de spéculations ?

Une des raisons pour lesquelles le droit français prohibe de façon absolue les conventions de maternité pour autrui, appelés GPA, tient au fait que le bébé est vendu comme une chose, et que la mère qui le porte est une esclave. Le mot n'est pas abusif. L'esclave ne possède rien : ni son travail, ni son corps, ni ses enfants. Un couple n'est pas sexuellement neutre : il est fait d'un homme et d'une femme, ou bien de 2 femmes ou encore de 2 hommes. Les notions de couples « hétérosexuels » et « homosexuels » ne peuvent donc pas remplacer les catégories d'homme et de femme lorsqu'il s'agit de procréation.

Les techniques biomédicales de procréation doivent-elles conduire à satisfaire la montée de désir, de l'individualisme, du narcissisme (dont le point culminant est le clonage) ? Il y a un marché pour la prostitution (32 milliards d'euros par an dans le monde, 3 milliards en France), il y a un marché pour la vente d'organes, pour la vente d'ovocytes... voilà vers quoi nous emmène l'idéologie néolibérale. Parler de gestation dans le désir de maternité s'accorde mal avec la banalisation du « désir » car il s'agit de mettre le corps d'une femme, son utérus, à disposition d'autrui. Ce n'est pas parce que la technique médicale existe qu'elle doit être utilisée et qu'il suffit de l'encadrer. Si la médecine ne s'exerce plus dans un cadre déontologique et institutionnel prévu par la loi française, pourraient être pratiquées en France des mutilations du corps des femmes, comme l'excision par l'exemple.



soirée GPA-mères porteuses

Le fait que les hommes ne puissent pas avoir d'enfant ne relève pas d'une inégalité, d'une discrimination, mais d'une différence de nature avec les femmes. Une grossesse dure neuf mois, elle peut comporter des risques importants, c'est une expérience affective très particulière pour chaque femme, on ne donne pas la vie comme on donne son sang. Or, la thèse selon laquelle on pourrait répondre par la généralisation de cette GPA gratuite et solidaire est une illusion et un fantasme.

Mondialisation et aliénation

Aux États-Unis, le storytelling, l'art de raconter des histoires, est pratiqué avec douceur. Savez-vous que, dans le discours américain, le poids des mots est éloquent (il l'est chez nous aussi) ? Les technologies sont au service du marché très juteux pour les laboratoires, mais le langage du « marché », la loi du fric, du profit, est évité. Les rémunérations sont des « compensations », les parents qui sont en manque d'enfant « ont besoin d'aide » et les donneurs sont « prêts à aider ». Il y a ceux qui fournissent les produits par « altruisme » et les autres qui consomment au nom de « la générosité », comme si le fric n'existait pas. Étonnant, ce langage « d'altruisme » « de générosité », alors qu'il s'agit d'aliénation du corps. Comme le souligne une juriste française : « La jouissance de la partie basse de l'appareil féminin (vagin) s'appellerait prostitution et celui de la partie haute (utérus et ovaires) serait de l'altruisme rémunéré ! ».

Ne soyons pas dupes : La logique commerciale est à son comble et parler de GPA éthique est une chimère, un fantasme quand dans la réalité, la gestation pour autrui s'inscrit dans un contrat de type commercial. Les contrats aux USA contrôlent avec exactitude la vie de la mère porteuse : son alimentation, sa vie sexuelle, ses activités, son hygiène, tout ce qui fait partie de l'intime de chacun-e de nous, comme si son corps devenait « l'instrument docile d'une conscience séparée », qu'il devait être indépendant de sa personne, de son histoire, de sa vie mentale ou psychique tout simplement, alors qu'il n'y a pas de cloison indépendante entre les deux.

C'est par rapport à cette réalité qu'il faut se positionner. Posons-nous la question de savoir qui vend un rein pour survivre ? Quels choix ont les femmes, les mères porteuses en question ? Aux USA, elles n'ont pas de revenu propre : en Inde, en Ukraine, elles sont des femmes très pauvres vers lesquelles ceux qui ont de l'argent se tournent : elles se con-

tentent de 5 000 dollars (3 500 euros), voire moins, pour être « mère porteuse », tandis qu'aux USA 100 000 à 200 000 dollars sont à prévoir. De quels choix parle-t-on dans une société patriarcale où on assiste à une montée des intégrismes religieux et à une recrudescence des thèses réactionnaires qui cantonnent les femmes dans un rôle de procréation ? De quels choix parle-t-on quand institutions internationales et gouvernements s'appuient sur le désir des femmes « à participer » pour les engager à participer à leur propre domination, légitimer la mondialisation sur le plan économique, quand dans notre pays, les salarié-e-s précaires sont, selon le MEDEF, « volontaires » pour travailler le dimanche ? De quels choix parle-t-on quand les mêmes pourraient dire demain aux femmes pauvres, précaires, sans ressources : « Il vous reste à porter un enfant pour autrui » car pendant ce temps-là vous aurez de quoi manger de temps à autre à votre faim ? ».

Je ne force pas le trait : 80 % des pauvres de la planète sont des femmes. Leur corps est l'objet de pires violences, leurs parties génitales mutilées (125 millions de femmes dans le monde). Dans les territoires en guerre, elles sont violées devant mari, enfant, pour mieux faire céder et asservir les populations, et il faudrait satisfaire les puissants de ce monde, permettre de répondre au business en ne disant rien sur cette exploitation et la marchandisation de leur corps ? Je ne me résigne pas à me laisser dessaisir de nos propres droits, de notre propre liberté pour condamner toutes ces atteintes aux droits des êtres humains, ici et ailleurs, là où les États ne protègent pas ses citoyennes pour répondre à la demande de personnes des pays du Nord qui ont les moyens, « eux », de se payer un enfant, enfant qu'ils veulent « parfait ». On pourrait parler de toutes les situations où les « enfants » sont rejetés par leurs commanditaires parce qu'ils ne correspondent pas à la commande, et donner la parole à ces enfants parce qu'eux aussi sont des personnes à part entière.

Jean-Jacques Rousseau disait (dans ses lettres écrites de la montagne, 1763-1764) : « Un simulacre de liberté fait endurer plus patiemment la servitude ». Le XVIII^e siècle a été celui de la disparition du servage, le XIX^e celui de l'abolition de l'esclavage, le XX^e celui de la fin de l'infériorité juridique des femmes et le XXI^e pourrait être celui de la marche vers l'inaliénabilité de la personne humaine.

Élisabeth Maugars

collectif féministe-réseau LGBT du PCF 37

TRAVAIL, DOMICILE, LOISIRS

la mobilité subie est-elle inéluctable ?



Il y a de multiples raisons pour lesquelles la mobilité est subie. Des raisons liées à l'aménagement du territoire, à l'organisation de la société, à la conception de la ville, à l'offre et à l'organisation même des transports...

Ainsi en Île-de-France, nous constatons, depuis longtemps, un fort déséquilibre est/ouest avec pour conséquences, notamment, une très mauvaise

répartition des emplois, des services publics et de l'habitat, une spécialisation abusive et mal répartie en matière de commerces, de lieux culturels et de formation, qui entraînent des déplacements forcés, nombreux et longs. Ces carences en matière d'aménagement et les inégalités d'origine sociale pèsent sur les territoires et les habitant-es. Ils s'accompagnent de retards d'équipements et de l'exclusion de trop nombreuses Franciliennes et Franciliens des transports en commun de qualité malgré de réels efforts impulsés par la gauche à la tête du Conseil régional.

Le Grand Paris Express va corriger un peu ces insuffisances, permettant une meilleure desserte de banlieue à banlieue, sans avoir à passer par la capitale, même si tous les territoires de la région n'en bénéficient pas réellement.

1- Inégalités sociales

Le droit à la mobilité pour toutes et tous est une question qui entre en écho avec mon activité de conseillère régionale IDF depuis 2004 et d'administratrice du STIF depuis 2006, dates où la gauche prend la direction des deux instances. La politique menée place, à ce moment-là, les transports comme prioritaires et débloque des moyens en conséquence.

Les discussions au sein de la gauche ont été âpres concernant les financements car la tendance majoritaire était de faire payer en priorité les usagers et les collectivités. Menées avec mon groupe, les batailles pour faire reculer les inégalités sociales et territoriales ont participé amplement au droit à la mobilité pour toutes et tous. Ainsi, nous avons obtenu, dès 2007, une mesure forte de gratuité pour les plus démunis en nous appuyant sur les associations de chômeurs et de précaires qui portaient cette revendication depuis plusieurs années.

Des évolutions ont eu lieu et aujourd'hui, bénéficient de la gratuité totale : les allocataires du RSA ainsi que

tous les membres de leur foyer, les chômeurs, titulaires à la fois de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) et de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et gratuité partielle pour les bénéficiaires de l'AME, ce qui a le don d'agacer profondément la droite régionale comme nationale... Quelle meilleure illustration de ce droit à la mobilité pour tous et toutes que de permettre à chacun-e de pouvoir se déplacer, comme il l'entend, sans se restreindre pour des raisons financières ?

Nous avons également obtenu, depuis plus d'un an, le dézouage du Pass Navigo le week-end et les vacances. Au-delà de ce que nous considérons comme une première étape totale et complète du dézouage, il était important pour nous que le week-end et les vacances, périodes privilégiées de loisirs, de temps partagé en famille ou entre amis, offrent également cette extension de mobilité.

Parallèlement, nous avons contribué à améliorer l'existant, avec des renforts d'offre, notamment de bus, dans les zones les moins bien desservies, même si bien évidemment beaucoup reste encore à faire.

2- Inégalités territoriales

Et cette année, comme vous l'avez très certainement lu, marquera une nouvelle étape importante dans le droit à la mobilité. Après des années de bataille, nous avons réussi à obtenir la création d'une seule et même zone tarifaire pour toute l'Île-de-France, et ce au prix de la zone la moins chère, à savoir 70 euros par mois.

Il faut bien prendre conscience de la révolution que représente cette nouvelle étape ! La fin des zones, la fin d'une forme de discrimination territoriale et d'une triple peine qui reposait sur le fait que plus on habite loin, plus on paie cher, et plus on passe du temps dans les transports. Une mesure d'égalité où chaque Francilien, quelle que soit la commune où il vit, paie le même prix, une mesure de justice territoriale. Une mesure d'incitation à utiliser davantage les transports en commun, un droit à la mobilité réaffirmé.

Bien entendu, nous ne sous-estimons pas le fait que l'aspect « subi » de la mobilité puisse toujours exister en raison de conditions de transports assez fréquemment déplorables. Ainsi, par exemple, on ne peut parler d'égal accès au service public quand on sait que certaines zones d'Île-de-France, en grande couronne notamment, manquent de grosses infrastructures et ne bénéficient que d'opérateurs privés, aux exigences et prestations plus limitées en termes de fréquence...



la mobilité subie est-elle inéluctable ?

3- Femmes et transports

Le droit à la mobilité, pour toutes et tous, passe par la prise en compte du rôle des femmes dans la société qui est la nôtre, capitaliste et patriarcale.

Pour ce qui concerne les transports en commun, il faut garder en tête que leurs usagers sont en grande majorité (les deux tiers) des usagères. En effet, quand une famille n'a à sa disposition qu'un seul véhicule individuel, c'est en général le conjoint qui l'utilise. Ainsi, les difficultés de pouvoir d'achat des ménages et la répartition inégalitaire des ressources au sein même de la famille sont des facteurs qui incitent les femmes à prendre davantage les transports en commun.

Les femmes se déplacent en général moins loin (de 30 % en moyenne), notamment pour aller au travail. De fait, un certain nombre de bassins d'emploi, qui ne sont pas desservis par les transports en commun, leur sont davantage inaccessibles (source Insee). Plus nombreuses à utiliser les transports en commun, sur des trajets moins longs, les femmes ne s'y sentent pas en sécurité, notamment la nuit. Cette insécurité ressentie et vécue se retrouve dans certains quartiers des villes, à certaines heures. Ce qui nous conduit à réfléchir au droit à la ville pour toutes et tous, et donc à la question de l'aménagement et bien d'autres encore... Mais notre débat nous amènera peut-être à aborder cette question.

Pour en revenir aux transports, des campagnes ont été lancées par des associations féministes, telle que *Osez la féminisme*, qui visent à aider les femmes à « se réapproprier les transports en commun », pour le droit à se déplacer sans crainte de harcèlement ou d'agression sexuelle. Notons que les femmes plébiscitent les moyens de transports, métro, tramway ou bus aux larges ouvertures, ce qui permet de voir et d'être vu-e-s à l'extérieur... Il existe d'ailleurs une charte élaborée par l'association *Femmes en mouvement, les transports au féminin* sur le sujet et qui s'adresse aux constructeurs de matériels roulant. Plus généralement, cela pose la question de la participation des citoyennes et des citoyens à la conception même des structures de transports.

Mais penser les déplacements d'une manière différente exige d'avoir un état des lieux précis, les besoins des femmes – ne devrais-je pas dire plutôt les devoirs des femmes – étant différents de ceux des hommes du fait même de l'organisation de la société, de l'oppression patriarcale. Je vous encourage à consulter les divers travaux de Chantal Duchêne en la matière et notamment un rapport de 2011 intitulé « Transport et parité des sexes ».

Gardons en tête, en effet, que les femmes assument encore, de manière largement majoritaire, l'activité domestique et familiale des ménages. Non seulement elles exercent une activité professionnelle mais elles ont en charge l'organisation du foyer, le suivi des enfants, la prise en charge des parents et beaux-parents... Ce sont elles qui subissent majoritairement les temps partiels et qui connaissent des horaires décalés et/ou de grandes amplitudes (commerces, hôpitaux...) Cela implique donc surtout des déplacements décentralisés et en dehors des heures de pointe. Malheureusement, les réseaux de transports en commun sont tournés des périphéries vers les centres urbains, et réduisent considérablement la fréquence des rames en dehors des heures de pointe. Dans ces conditions, non seulement les femmes assument la « double journée de travail », et il est important de sortir de cette configuration, mais la mobilité qui leur est proposée les pénalise doublement en y superposant d'autres problèmes horaires, géographiques et tarifaires.

Pour faire bouger cet état de fait, les femmes doivent participer aux décisions en matière de transports. Or, il y a encore beaucoup d'obstacles à franchir, je le sais d'expérience (STIF, mais je me réjouis que Sophie Mougard, directrice générale, ait le souci de promouvoir des femmes aux postes de responsabilité). Et pour prendre un autre exemple, le bureau du GART (Groupement des autorités responsables de transport) ne comporte que 3 femmes sur 20 membres !

Tirer les enseignements de la dimension du genre dans la conception et l'organisation des transports nous permettrait de faire faire un bond qualitatif aux transports et plus largement à l'aménagement du territoire, à la conception même de la ville, car de quoi parle-t-on si ce n'est d'égalité ?

En résumé, la mobilité est un droit qui passe par le recul des inégalités sociales, géographiques et sexistes. Nous avons tous en tête des exemples de mobilisation, dans chacun des départements d'Île-de-France, en termes de renforts d'offre, de prolongements de lignes, afin d'améliorer les transports publics et la qualité de service pour les Francilien-nes. C'est la bataille des élu-e-s et militant-e-s communistes qui œuvrent, au sein du Front de gauche, pour plus de mobilité, pour des déplacements plus fluides et accessibles à toutes et tous.

Laurence Cohen

responsable de la commission Droits des femmes/féminisme du PCF et sénatrice du Val de Marne



LE MOT DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS COMMUNISTES

contraception et IVG

encore des droits à conquérir pour les étudiantes

Il y a quarante ans, en 1975, la loi Veil était adoptée, légalisant l'avortement en France. Pourtant, l'accès à ce droit est constamment menacé, en témoignent les fermetures massives de centres IVG, faute de budget suffisant (près de 130 en France depuis dix ans). De même, si la contraception est légalisée depuis 1967 et la loi Neuwirth, encore un étudiant sur trois ne se protège jamais du fait d'un manque de prévention et d'information sur la contraception.

Le droit à disposer de son corps est un droit essentiel, qui doit être mis en avant, et surtout sur les campus universitaires. En effet, un tiers des étudiantes ont recours à des contraceptions d'urgence, et 3% déclarent avoir déjà eu recours à l'avortement. C'est pour cela que doivent être mises en place des structures comme le planning familial sur les campus, pour que chacun-e puisse accéder à une information et un accompagnement de qualité, au plus près de la vie étudiante.

Les séances d'éducation sexuelle au collège et lycée ne suffisent manifestement pas, puisque le taux d'avortement chez les étudiantes est le plus haut de toutes les tranches d'âge : s'il est important de sensibiliser tôt aux risques, voire avant le début de la vie sexuelle, l'accompagnement est tout autant nécessaire afin de permettre à chacun de vivre sereinement sa sexualité au quotidien.

À 20 ans, on construit son projet professionnel, son couple pour beaucoup, c'est une entrée dans la vie active assez stressante sans plus y ajouter une course contre la montre dans un hôpital parce que l'on s'est mal protégé ! Nous sommes en outre encore beaucoup trop nombreuses à

n'avoir entendu parler par notre gynécologue que de la pilule ou du préservatif masculin, parmi la pléiade de méthodes contraceptives existantes... D'où la nécessité de professionnels à l'écoute, au plus près des étudiants.

La bataille pour la préservation de ce droit n'est pas à mener uniquement en France, mais partout en Europe et dans le monde pour permettre à toutes les femmes d'être seules maîtresses de leur corps. Certes, le projet de loi Ruiz-Gallardon en Espagne visant à restreindre fortement le droit à l'avortement n'est, du fait d'une forte levée de boucliers surtout à gauche, pas remonté jusqu'au Parlement, mais il ne faut pas oublier qu'encore 25% des femmes dans le monde n'ont pas accès à l'IVG, et qu'une femme meurt toutes les 8 minutes des suites d'un avortement clandestin, réalisé dans des conditions d'hygiène déplorables au lieu d'être pratiqué par un médecin. Sans parler des américaines culpabilisées par la présence d'anti-avortement brandissant des pancartes avec des photos de fœtus sanguinolents, allant même jusqu'à harceler les médecins...

Les droits à la contraception et à l'IVG ont certes été acquis, mais un droit écrit n'est que du vent si on coupe le budget nécessaire à sa mise en place. C'est pourquoi il est important de lutter contre la fermeture des centres IVG, et pour la mise en place de plus de structures où chacun pourrait s'informer, être guidé et accompagné chaque fois qu'il le désire. Et ce, non seulement en France, mais aussi partout en Europe et dans le monde.

Nina Gouallier

membre du Collectif national de l'UEC

la fresque du CHU de Clermont-Ferrand

le 19 janvier 2015

Le PCF condamne fermement la fresque affichée dans la salle de garde des médecins de l'hôpital de Clermont-Ferrand.

Représentant des super-héros, on y voit surtout un appel au viol collectif de la ministre de la Santé, Mme Marisol Touraine. Une telle image est inacceptable, et aucun désaccord sur la loi Santé ne peut la justifier.

Le viol est un crime, condamné pénalement. Plusieurs dizaines de milliers de femmes en sont victimes chaque

année. C'est la forme la plus extrême de la domination masculine exercée contre les femmes.

C'est pourquoi nous demandons au plus vite au Conseil de l'Ordre des médecins d'intervenir auprès des auteurs de cette fresque d'une violence intolérable.

Laurence Cohen
responsable de la commission
Droits des femmes/féminisme du PCF

le 19 janvier 2015

Alertées par une association féministe, nous sommes profondément choquées par la fresque visible dans la salle de garde des médecins de l'Hôpital de Clermont-Ferrand.

Cette fresque représentant des super-héros est un véritable appel au viol, en l'occurrence de la ministre de la Santé, Mme Marisol Touraine... au prétexte de vouloir dénoncer la future loi Santé.

Nous rappelons que le viol est considéré pénalement comme un crime, et que chaque année, en France, 75 000 femmes en sont victimes. C'est la forme ultime de la violence exercée contre les femmes.

Mais dans quelle société vivons-nous quand des médecins ou futurs médecins en viennent à scénariser un crime dont ils combattent les conséquences en «réparant», en sauvant des vies au quotidien ?

La violence, le crime comme armes de persuasion ? On ne peut rester silencieux face à de tels comportements qui participent inmanquablement à formater les mentalités, considérant les femmes comme de simples objets.

Nous condamnons fermement cette fresque. Nous ne partageons pas la philosophie de la loi Santé en préparation par la ministre, nous la dénoncerons en temps et heure, lors du débat parlementaire.

Cette loi importante mérite un débat à la hauteur des enjeux, et non des messages haineux et sexistes qui déshonorent leurs auteurs.

Laurence Cohen
sénatrice du Val de Marne
Brigitte Gonthier-Maurin
sénatrice des Hauts-de-Seine
Marie-George Buffet
députée de Seine-Saint-Denis

le 22 janvier 2015

Le PCF condamne fermement la campagne de harcèlement engagée par des individus se réclamant du corps médical contre deux militantes féministes.

À l'initiative d'associations féministes, d'organisations politiques et de personnalités, la fresque de la salle de garde du CHU de Clermont-Ferrand, représentant un appel au viol de la ministre de la Santé Marisol Touraine, avait suscité l'indignation du pays tout entier et avait finalement été recouverte par la direction de l'hôpital.

À peine la fresque était-elle effacée que certains de ses promoteurs appelaient à harceler les porte-paroles de l'association *Osez le féminisme*. Ces dernières ont été victimes de la diffusion de leurs coordonnées personnelles, de la publication de photomontages dégradants,

de la multiplication d'appels téléphoniques injurieux et d'insultes sexistes sur les réseaux sociaux.

De tels comportements sont intolérables, d'autant plus de la part de médecins, qui doivent avoir dans notre société un rôle de soutien, d'apaisement, de soulagement, et certainement pas d'agression. Ni l'appel au viol ni le harcèlement, considérés respectivement comme des crimes et des délits, n'ont leur place dans notre société.

Je tiens, en mon nom personnel et en celui des communistes, à assurer les militantes victimes de ces attaques de notre plein soutien et de notre totale solidarité.

Laurence Cohen
responsable de la commission Droits des
femmes/féminisme du PCF et sénatrice du Val de Marne

maternités : la Cour des Comptes met en danger les maternités de proximité

Avec la commission des Affaires sociales du Sénat, nous venons d'auditionner la Cour des Comptes sur le rapport, que nous lui avons demandé, concernant les maternités. Hélas, son analyse repose essentiellement sur la rentabilité des maternités, la chasse aux déficits budgétaires. Les recommandations de la Cour encouragent donc la poursuite des restructurations, euphémisme pour dire en réalité fermetures... 15 maternités seraient concernées, faute soi-disant de ne pas respecter le seuil minimal de 300 accouchements par an.

Ce rapport se situe totalement dans la logique de la loi HPST, où sous couvert de sécurité, les critères financiers priment. La tarification à l'activité, qui « plombe » l'équilibre financier des maternités, n'est absolument pas remise en cause par la Cour des Comptes.

De plus, le rapport fait état des résultats de la France, comparativement à ses voisins, notre pays se situant en 17ème position en matière de mortalité néonatale. C'est une question importante. Mais au lieu d'en rechercher les causes dans les politiques de fermetures successives, la Cour des Comptes préconise de continuer dans cette logique. Fermer des maternités réduira-t-il ce taux ?

De même, la cour des comptes estime que le temps du séjour est trop long par rapport à nos voisins... Le retour au plus vite à la maison, sans conseils et prise en charge par les sages-femmes, est-il un signe de progrès, un modèle à calquer ?

Pour ma part, j'ai tenu à rappeler que le nombre de maternités est passé de 1369 en 1975 à 554 en 2008 (étude de la Dress-2013) et que le nombre de maternités de niveau I est passé de 564 à 255, entre 1996 et 2011.

En conséquence, j'ai réaffirmé la nécessité d'un moratoire sur toutes ces restructurations et fermetures, au nom de la sécurité, de l'égalité d'accès aux soins sur l'ensemble des territoires.

Nous devons nous opposer à cette conception marchande, visant à développer des superstructures qui oublient totalement que la maternité n'est pas une maladie et que les femmes et les couples demandent des suivis au plus près de leurs besoins et aspirations.

Laurence Cohen
sénatrice du Val de Marne

IVG : 40e anniversaire de la loi, on « Veil » toujours

À l'occasion du 40ème anniversaire de la Loi Veil, les communistes appellent à participer à la manifestation unitaire du samedi 17 janvier, à 14h30, place de la Bastille.

Nous savons combien ce droit reste fragile, car il est constitutif du droit des femmes à vivre leur sexualité librement. Ce n'est donc pas un hasard s'il est menacé un peu partout dans le monde.

En France, malgré le plan en faveur de l'IVG de Marisol Touraine, dont nous saluons certaines avancées, les politiques de fermetures des établissements hospitaliers et singulièrement des maternités, qui ont cours depuis des années, ont des conséquences négatives sur la pratique des IVG.

Nous nous interrogeons sur les moyens réels dont disposera ce plan alors qu'une politique d'austérité est menée par le gouvernement. Avec ces contraintes financières imposées aux services publics, comment garantir une prise en charge de qualité, respectant les

délais nécessaires, et avec la possibilité de choisir la méthode médicale souhaitée ? Comment lutter contre les inégalités d'accès sur l'ensemble du territoire ?

Il faut arrêter les restrictions budgétaires, développer une véritable politique de santé publique et stopper les fermetures d'hôpitaux et de maternités, y compris sous couvert de regroupements d'établissements.

La loi Veil est notre patrimoine commun, et c'est pour le défendre et l'améliorer que demain nous serons dans la rue aux côtés des associations féministes.

C'est dans cet esprit que la maternité des Lilas et le maintien de son centre IVG seront au cœur de notre manifestation.

Rien ne s'obtient sans mobilisation populaire, soyons nombreuses et nombreux demain de la Bastille à Opéra.

Laurence Cohen
responsable de la commission
Droits des femmes/féminisme du PCF



LE 17 JANVIER

en manifestation pour le droit à l'avortement

Les féministes et les progressistes défilait le 17 janvier, à l'occasion des 40 ans de la loi sur l'avortement et à l'appel du CNDF. Il s'agissait de célébrer comme il se doit l'anniversaire d'une grande victoire en faveur des droits des femmes ; il s'agissait aussi, et peut-être surtout, d'engager ce combat dans tout ce qu'il a d'actuel.

Lorsque le gouvernement espagnol a prétendu revenir sur le droit à l'IVG, quitte à prendre l'autoroute de l'histoire en sens inverse, il a montré combien la défense de cette conquête est à l'ordre du jour. Depuis, les mobilisations des féministes espagnol.e.s, mais aussi les manifestations de solidarité partout en Europe, ont balayé ce projet rétrograde. Il s'agit donc, non seulement de défendre le droit à l'avortement, mais de créer les conditions de l'exercice de cet acte dans tous les établissements hospitaliers.

Après la mobilisation impressionnante du 11 janvier, il n'était pas évident de réussir ce nouveau

rendez-vous de mobilisation. Mais au final, c'étaient 7 000 manifestantes et manifestants qui ont répondu à l'appel du CNDF, de nombreuses organisations, des associations, des syndicats, et des partis politiques.

Le Parti communiste français défilait aux côtés des différentes composantes du Front de gauche, mais aussi des jeunes et des étudiants communistes. Le cortège était dynamique, fourni et rajeuni. Au milieu des drapeaux rouges, les vociférations de la droite et de son extrême pour priver les femmes du droit à l'IVG sont apparues pour ce qu'elles sont : mornes, anachroniques, dérisoires.

C'est ce souffle d'espoir que nous voulons répandre dans le pays, c'est cette réponse que nous voulons apporter à toutes les propositions rétrogrades : celle de la mobilisation et du progrès humain.

Hugo Pompougnac

commission Droits des Femmes/féminisme du PCF

PINAR SELEK

ses mots résonnent et font échos à nos luttes

Le 19 décembre 2014, Pinar Selek a été acquittée pour la 4ème fois. Mais le lundi suivant, le procureur a osé faire appel auprès de la Cour suprême. Il faudra attendre entre 3 et 9 mois pour que la décision soit rendue.

Nous sommes dans la 17ème année de procédure et la réponse de la Cour suprême tombera, un jour prochain, décidée par des juges qui se seront réunis en huis clos, sans avocat-e-s ni personne pour observer. L'attente fait partie de la stratégie d'épuisement et nous allons devoir inventer de nouvelles formes d'action pour nos solidarités.

Heureusement nos forces se régénèrent dans la rencontre des idées. Alors les mots de Pinar Selek

qui résonnent en Turquie et font écho ici à nos luttes nous donnent encore un peu plus de souffle, le souffle d'une pensée pour la liberté et la justice pour toutes et tous.

Faisons vibrer ces mots jusqu'à ce qu'ils couvrent le bruit de la répression !

Répondons par la création, la diffusion et les rencontres.

Nous avons beaucoup d'imagination... mettons-la en pratique !

Solidarité avec Pinar Selek !

Pinar Selek n'est pas seule !

le collectif de solidarité avec Pinar Selek

LA REVUE DU PROJET DU PCF une nouvelle rubrique

La Revue du projet lance en mars prochain, à l'occasion du dossier qu'elle consacrera aux enjeux féministes, une nouvelle rubrique dédiée à cette décisive question des femmes et d'un féminisme de progrès social, d'un féminisme de lutte des classes.

C'est une nouveauté par rapport à l'architecture de la revue, articulée jusqu'ici autour d'un dossier thématique et de rubriques dont aucune ne correspond à un secteur de travail du PCF (histoire, statistiques, sondages...).

C'est la situation des femmes dans notre société et la faiblesse persistante (accentuée ?) de sa pleine prise en compte dans le débat politique – y compris même, à certains égards, dans la réflexion communiste – qui nous a déterminés à créer une rubrique spécifique pour sortir ces questions majeures du clair-obscur, du demi-silence dans lesquelles elles sont trop souvent confinées. Dans la France de ce début de siècle, beaucoup a été conquis mais les menaces pèsent et il reste beaucoup à faire : l'actualité ne l'illustre que trop, de tous côtés.

En créant cette rubrique, notre intention est de mettre le sujet sur la table, en pleine lumière, en vaste partage, pour contribuer à en faire un objet de réflexion et d'action pour tous les communistes, femmes et hommes. C'est notre voca-

tion comme revue politique et comme revue du projet communiste, tant il est certain qu'il n'est pas de projet communiste qui ne soit féministe.

Une fois ces constats rappelés, reste un immense chantier, travaillé par le secteur du PCF, un large monde militant féministe, une nébuleuse universitaire croissante... Populariser ces élaborations et donner en même temps les outils pour permettre un débat authentique et large : telle est la mission que tâchera de remplir cette nouvelle rubrique. Car beaucoup se pense, se dit, s'écrit, se vit, se lutte mais cette richesse irrigue bien mal le collectif militant communiste. En outre, et comme toujours, les contradictions sont nombreuses et rien de bon ne pourra se faire sans une intervention – informée – du plus grand nombre, au-delà du cercle étroit des spécialistes et de celles et ceux que le sujet intéresse.

Ce doit être l'affaire de toutes et tous, raison pour laquelle la revue politique généraliste qu'est et demeurera *La Revue du projet* se devait de s'en emparer résolument.

En mars, on commence – et on commencera fort avec un plein dossier –, mais en avril, en mai, en juin..., on continue !

Guillaume Roubaud-Quashie
rédacteur en chef de la *Revue du Projet* du PCF

NIGERIA

la vie des lycéennes nigérianes et de milliers d'habitants du pays est en jeu

Dans la première semaine de janvier 2015, la secte islamiste Boko Haram a attaqué et littéralement rasé la ville nigérienne de Baga provoquant un massacre d'ampleur inégalée où plus de 2 000 personnes ont trouvé la mort. Depuis, pas un jour ne passe sans qu'exécutions sommaires et tueries de masse ne se succèdent et que les assassins ne progressent en prenant le contrôle du nord-est du Nigeria, réussissant même à s'emparer d'une base militaire, et en répétant les incursions meurtrières sur le territoire du Cameroun..

Depuis 2009, plus de 13 000 personnes ont été tuées et près de 1,5 million d'habitants déplacés du fait des violences de Boko Haram et des contre-attaques de l'armée nigérienne.

En avril 2014, 276 lycéennes étaient enlevées (57 réussirent à prendre la fuite) par la secte qui se promettait de les vendre ou de les marier. La mobilisation des services de renseignement britannique, français et israélien, comme l'aide de la Chine et l'envoi de 80 militaires américains, ont permis de localiser les jeunes filles mais pas de les libérer. Le 17 mai 2014 se tenait à Paris un mini sommet organisé par François Hollande en présence des chefs d'État du Nigeria, du Cameroun, du Tchad, du Bénin et du Niger où ni l'ONU, ni l'Union africaine (UA) n'étaient conviées. Une coopération militaire a été décidée fin 2014 entre les pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad (Nigeria, Cameroun, Niger, et Tchad) et 700 militaires provenant de ces pays et du Bénin devaient composer une force mixte multinationale. Mais jusqu'à présent rien n'a vraiment avancé...

« Dans ce pays divisé entre le Nord, qui se sent largement délaissé, à majorité musulmane, et le Sud riche en pétrole, principalement chrétien, les luttes pour accaparer le pouvoir au sein de la fédération ou au niveau des plus de 750 gouvernements locaux se sont multipliées sur fond de violence et de conflits ethnico-religieux. En septembre 2001, des affrontements ont fait plus de 1 000 morts à Jos, à la lisière entre nord et sud... C'est à cette période qu'apparaît la secte islamiste Boko Haram. Dans le Nord abandonné, elle tisse sa toile et se développe sur le terreau de la misère, du désespoir et des luttes de pouvoir. Quand elle n'a pas été instrumentalisée, la mouvance criminelle s'est nourrie d'une impunité et de la brutalité des repréailles des forces armées. » (Dominique Josse, *LRI*, mai 2014)

D'un mouvement insurrectionnel local, Boko Haram s'est aujourd'hui mué, sous l'impulsion de son chef Abubakar Shekau, en se connectant aux intégristes de l'OEI en juillet 2014. Il répudie le nom même de Nigeria et veut établir un califat islamique, sur le modèle éventuellement

du royaume de Sokoto du XIXe siècle à cheval sur le nord-est du Nigeria, le nord Cameroun, le sud Niger et le sud du Tchad.

Une logique de déstabilisation est en cours au Nigeria car le pays occupe une place stratégique sur tous les plans : première puissance économique africaine, position charnière sur le continent, 6ème exportateur de pétrole au monde, géant démographique, pays à dominante musulmane (45 % de la population)... Boko Haram met en œuvre, avec des soutiens extérieurs, une stratégie d'affaiblissement de l'État (pour stopper la montée en puissance du sud du pays – et de ses élites – à majorité chrétienne). Ces soutiens sont les pétromonarchies, pour des raisons à la fois idéologiques, économiques et stratégiques. Boko Haram a aussi longtemps profité du double jeu du Tchad d'Idriss Déby par ailleurs « partenaire privilégié » ménagé par la France.

Le rôle des États-Unis dont la First Lady avait mobilisé l'opinion publique internationale (#BringBackOurGirls) pour les lycéennes enlevées de même que celui des puissances « occidentales » restent trouble.

L'incurie – organisée – de la réponse multilatérale, incapable de juguler Boko Haram et la situation de chaos et de multiplication de violences insoutenables dont les femmes et les enfants sont les premières victimes, pourrait justifier un scénario désormais bien connu d'intervention militaire extérieure de l'OTAN ou de forces coalisées autour des États-Unis, qui s'étaient pourtant accommodés jusqu'ici de la montée de Boko Haram. Les États-Unis tiennent à conserver une maîtrise absolue du pays et sauvegarder leurs intérêts dans la région.

La rencontre, le 20 janvier 2015, à Niamey de treize représentants de pays africains et non-africains en présence, cette fois, de l'UA, visait à définir une stratégie pour contrer l'avancée de Boko Haram. Qu'en sera-t-il en réalité ? Le Nigeria sera en élection présidentielle dans quelques jours, le 14 février, et on voit dans quelles conditions... la libération des lycéennes comme la fin des violences meurtrières sont une exigence et une urgence mais la stratégie de « guerre contre le terrorisme » n'a nulle part permis de s'attaquer avec efficacité à ces sectes et groupes armés comme Boko Haram ; cela durera tant que leurs soutiens actifs ne seront pas inquiétés, voire même au contraire inclus dans le concert international comme si de rien n'était.

La vie des lycéennes nigérianes et de milliers d'habitants du pays sont pourtant en jeu.

Lydia Samarbakhsh
responsable des Relations internationales du PCF

Sous la direction de Laurence Cohen

Et si les femmes révolutionnaient le travail ?

Auditions de la Fondation Gabriel Péri

MAI-DÉCEMBRE 2012

Un ouvrage qui porte sur les inégalités professionnelles. Il repose sur l'engagement d'un groupe de travail issu de la commission nationale « Droits des femmes/féminisme » et de la Fondation Gabriel Péri.

Les inégalités professionnelles que subissent les femmes sont loin d'être marginales et elles se retrouvent à tous les niveaux de la société, notamment dans la sphère professionnelle et sont particulièrement justifiées par le rôle social qui leur est attribué .

Les différentes auditions nous éclairent sur le mécanisme bien rodé des inégalités femmes/hommes et démontrent du même coup que toutes améliorations des conditions de vie des femmes, dans l'entreprise, dans le foyer, comme dans la sphère publique et politique, sont porteuses de changement pour la société toute entière.

cette brochure est donc une aide précieuse dans les actions que nous avons à décider elle est à votre disposition, n'hésitez pas à en prendre connaissance

eackermann@pcf.fr

AGENDA

28 janvier

Manifestation de soutien aux salarié-e-s du 57 boulevard de Strasbourg, à 17h30 devant Matignon

29 janvier

Groupe de travail sur la question de la famille; à 17h au CN

31 janvier

Colloque organisé par le CNDF : les droits des femmes face aux extrêmes droites

9 février

Débat Violences conjugales et parentalité à l'initiative du PCF/Saint-Denis, à 19h à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis

mars

La Revue du projet du PCF publie un numéro spécial sur le féminisme

8 mars

Manifestation dans le cadre de la *Marche mondiale des femmes*

TEE-SHIRT

pour l'avortement libre et gratuit partout en Europe

vous pouvez vous le procurer auprès de la commission Droits des femmes/féminisme au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

